

FORUM

Jeunes Handicapés / face à l'Ecole et à la Vie Professionnelle et Sociale

Le projet de loi pour “l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ” qui réforme la loi du 30 juin 1975, a fait l'objet de nombreuses concertations depuis 2 ans, au sein du Comité National Consultatif des Personnes Handicapées, et lors de débats parlementaires.

Ce projet de loi, un des “chantiers prioritaires de M. Le Président de la République, devrait être adopté par les Assemblées dans quelques semaines.

La personne handicapée, au cœur du dispositif législatif, bénéficie dans un lieu de proximité : “ la maison départementale des Handicapés ”, d'une évaluation par une équipe pluridisciplinaire. Un projet de vie adapté, des compensations techniques, sociales et financières à la situation handicapante, sont mises en oeuvre avec un suivi et accompagnement personnalisé tout au long de sa vie.

Plusieurs mesures concernant la scolarité des enfants et étudiants handicapés : établissement adapté, enseignant référent, évaluation annuelle de ses besoins éducatifs par une équipe pluridisciplinaires, assurant un suivi de l'intégration scolaire... sous couvert de la commission des droits et de l'autonomie (qui remplace CDES et COTOREP) au sein de la maison des Handicapés.

Enseignant, formateur, médecin, travailleur social, organismes de formation et insertion concernés et impliqués par cette nouvelle loi... de même que les représentants des parents et handicapés.

Ce Forum, organisé par l'Association des Conseillers d'Orientation Psychologues et les médecins intervenants dans la scolarité, l'adaptation et la préparation de l'insertion socioprofessionnelle :

- Vous apportera les dernières informations sur le projet de Loi discutée par l'Assemblée ;

- Vous permettra de vous exprimer, de formuler des propositions qui pourront être transmises à ceux qui ont à intervenir lors des prochains débats précédant l'adaptation de la loi.